

WEBINAIRE

ÉPISODE #15

30 AVRIL 2026

10H00 – 12H00

LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

ANIMÉ PAR LE CRER
RÉSEAU LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE

À DESTINATION DES ÉLU·E·S ET CHARGÉ·E·S DE
MISSION EN COLLECTIVITÉS

PROGRAMME

10H00 – 10H30

Potentiel photovoltaïque des sites « eau et assainissement », enjeux et contraintes spécifiques

Mathieu MANSOURI

Conseiller

« Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine »

10H30 – 11H00

Montages juridiques possibles et points de vigilances

Cécile CESSAC

Avocate associée – Brun Cessac

11H00 – 11H30

Témoignage et retour d'expérience sur la stratégie de déploiement du photovoltaïque

Hortense BRET – DGS d'Eau 17

11H30 – 12H00

Questions / Réponses



Présentation du réseau des Générateurs Nouvelle-Aquitaine

-

Mathieu MANSOURI, Chargé de mission Les Générateurs



NOS MISSIONS



Structurer et communiquer sur l'offre de conseil, le photovoltaïque et l'éolien

Webinaires, visites de sites, ressources



Appuyer les élus dans leurs rôles de facilitateurs lorsqu'un projet est initié par un développeur :

Conseil auprès des collectivités, intervention et journées d'information...



Appuyer les élus qui souhaitent développer un projet et aller plus loin :
Stratégie territoriale, développement de projet...



Contribuer au réseau régional et national

Mise en réseau avec les Département et DDT, Syndicat d'énergie, Société d'économie mixte, Parc naturel et régionaux, Pôle d'équilibre territorial et rural...

LE PARCOURS DES ÉLUS

QUAND ET POURQUOI SOLLICITER LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE ?

Les Générateurs accompagnent les EPCI en phase amont de projet ou de démarche : on parle de « stratégie » et d'« émergence ».

PARCOURS DES ÉLUS 2025



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire
“... Nouvelle-Aquitaine...”

Un réseau de conseillers au service des élus

Des conseils **neutres, gratuits et indépendants** adaptés aux enjeux de votre territoire pour développer des projets **EOLIENS** et **PHOTOVOLTAÏQUES**.

Vous êtes engagés dans une **démarche énergie-climat**
Vous avez des **projets**
Vous êtes sollicités par un **développeur**

Bénéficiez d'un **réseau de conseillers en Nouvelle-Aquitaine !**

orener Alec CIRENA

CATALOGUE D'ANIMATIONS SUR MESURE

RESSOURCES ET ANIMATIONS DU RÉSEAU

VOLET TECHNIQUE

VOLET APPROPRIATION TERRITORIALE DES PROJETS

Éolien notions générales

Photovoltaïque notions générales

Agrivoltaïsme

Comprendre l'autoconsommation collective

Ombrières et bâtiment

Comment développer une stratégie EnR sur mon territoire

S'impliquer dans un projet éolien

Partage de la valeur ajoutée dans un projet PV ou éolien

Le codéveloppement de projet

Négocier avec un développeur

Les enjeux de financement

orener Alec CIRENA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen de
développement Régional



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire
“... Nouvelle-Aquitaine...”

À RETROUVER EN LIGNE

- [Le bilan détaillé, enrichi de témoignages et de perspectives](#)
- [Le bilan des Générateurs Nouvelle-Aquitaine en 3'](#)
- [La série des webinaires thématiques](#)



La websérie des Générateurs
Nouvelle-Aquitaine

Flashez pour
visionner les replays !



BILAN 2022-2024



EN VIDEO (3')



UNE SEULE ADRESSE DE CONTACT nouvelle-aquitaine@generateurs.info

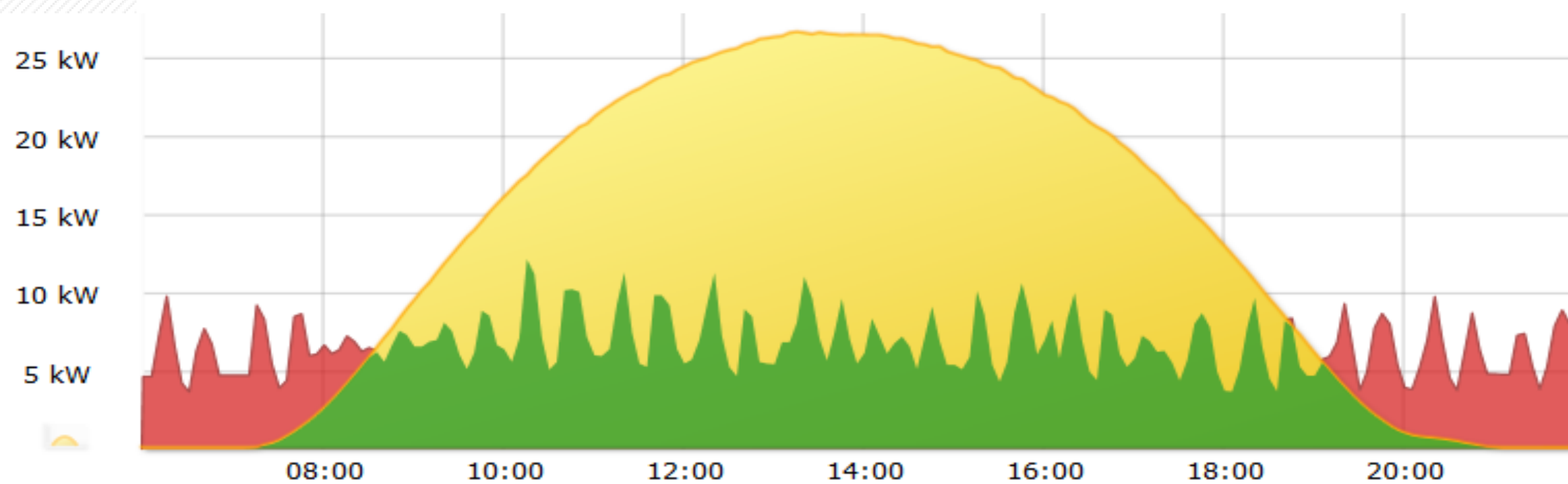
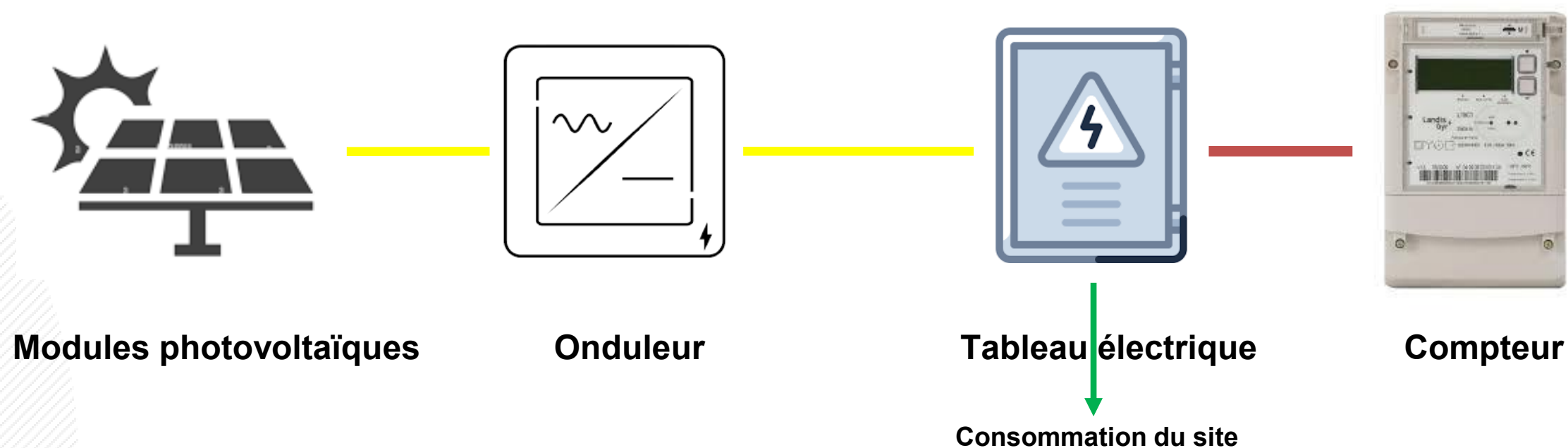
Potentiel photovoltaïque des sites « Eau et Assainissement »

-

Mathieu MANSOURI, Chargé de mission Les Générateurs



Principe de fonctionnement du photovoltaïque



Exemple d'autoconsommation individuelle sur une journée – STEU de Lezay (79)

Implantation du photovoltaïque



- Privilégier les implantations sur bâtiment neuf ou rénové / sol / Ombrière
- Privilégier les surfaces disponibles importantes
- Apporter un service supplémentaire aux sites (ombrage, hangar, ...)

Spécificités des sites

➤ Zone PPRI (Plans de préventions des risques inondations)

➤ Périmètres de protection des zones de captage

Dans le PPI, le risque est jugé élevé en raison de la très grande proximité des installations à créer avec les ouvrages de captage et de l'accès à ce périmètre à de personnes non compétentes en matière d'EDCH.

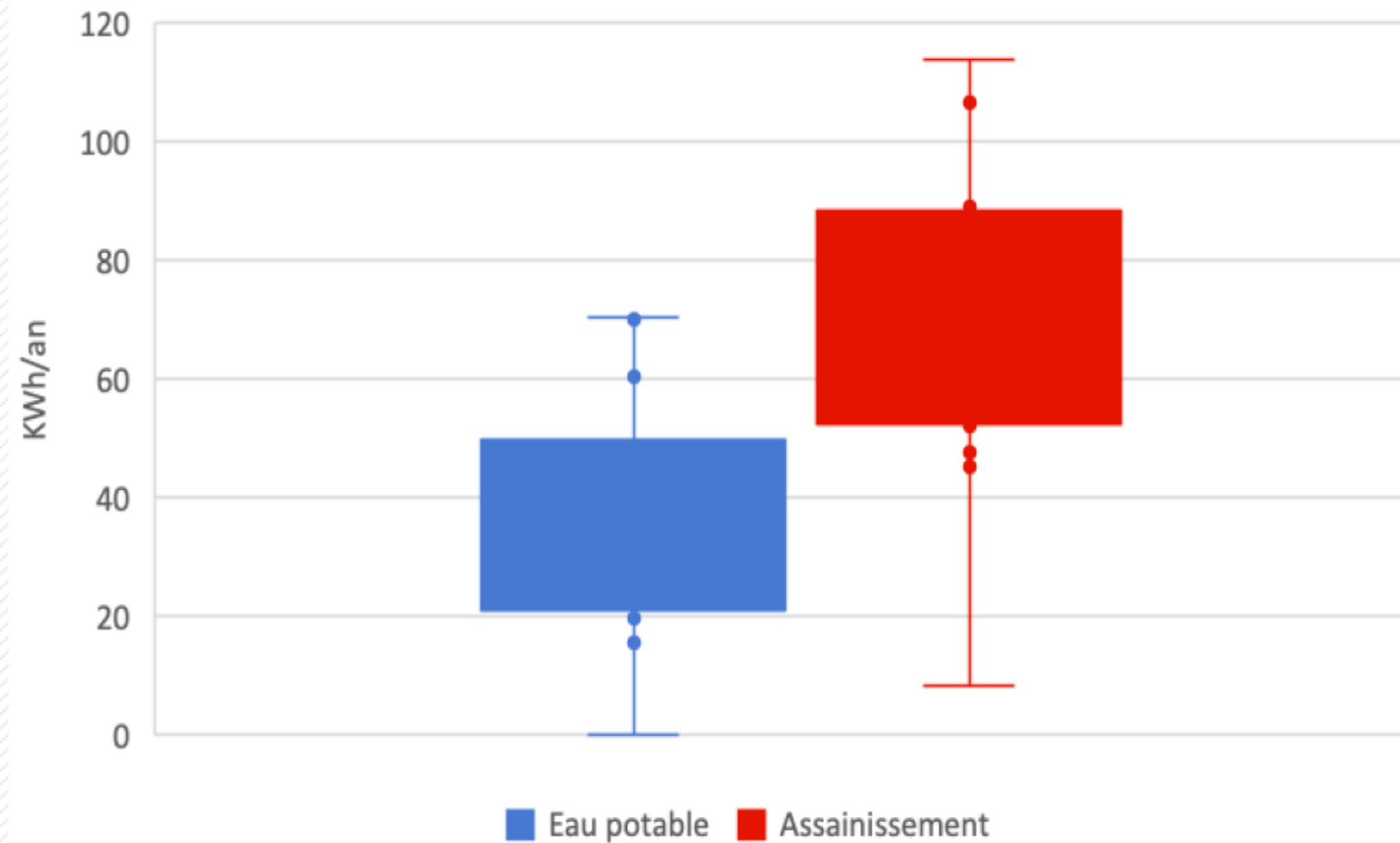
Dans le PPR, Le risque lié aux installations solaires photovoltaïques est jugé faible ou négligeable, excepté en milieu perméable dans les zones où la nappe est libre et peu profonde (< 10 m).



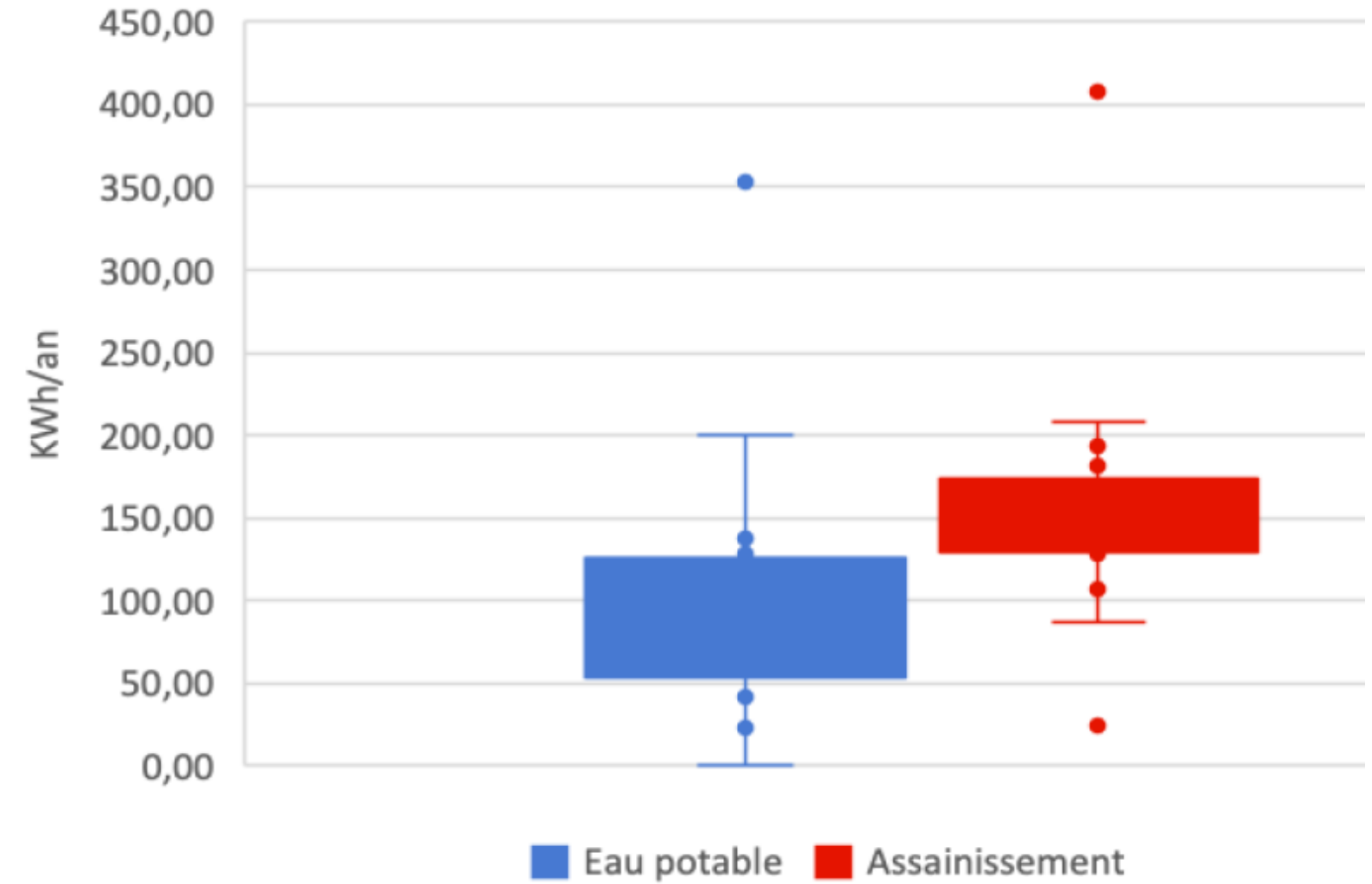
Dispositifs
d'exploitation d'énergies
renouvelables
dans les périmètres
de protection
des captages d'eau
destinée à la
consommation humaine

Avis de l'Anses
Rapport d'expertise collective

Adapter la production aux besoins



Consommation énergétique en kWh/an par habitant desservi des répondants en eau potable et en assainissement.



Consommation énergétique en kWh/an par abonné desservi des répondants en eau potable et en assainissement.

Ordre de grandeur

- Station de Traitement des Eaux Usées : 1000 EH
- 20 kWc installé
- 22 000 kWh/an
- 90 m² en toiture / ombrière
- 180 m² d'emprise au sol
- Potentiel d'autoconsommation 90%

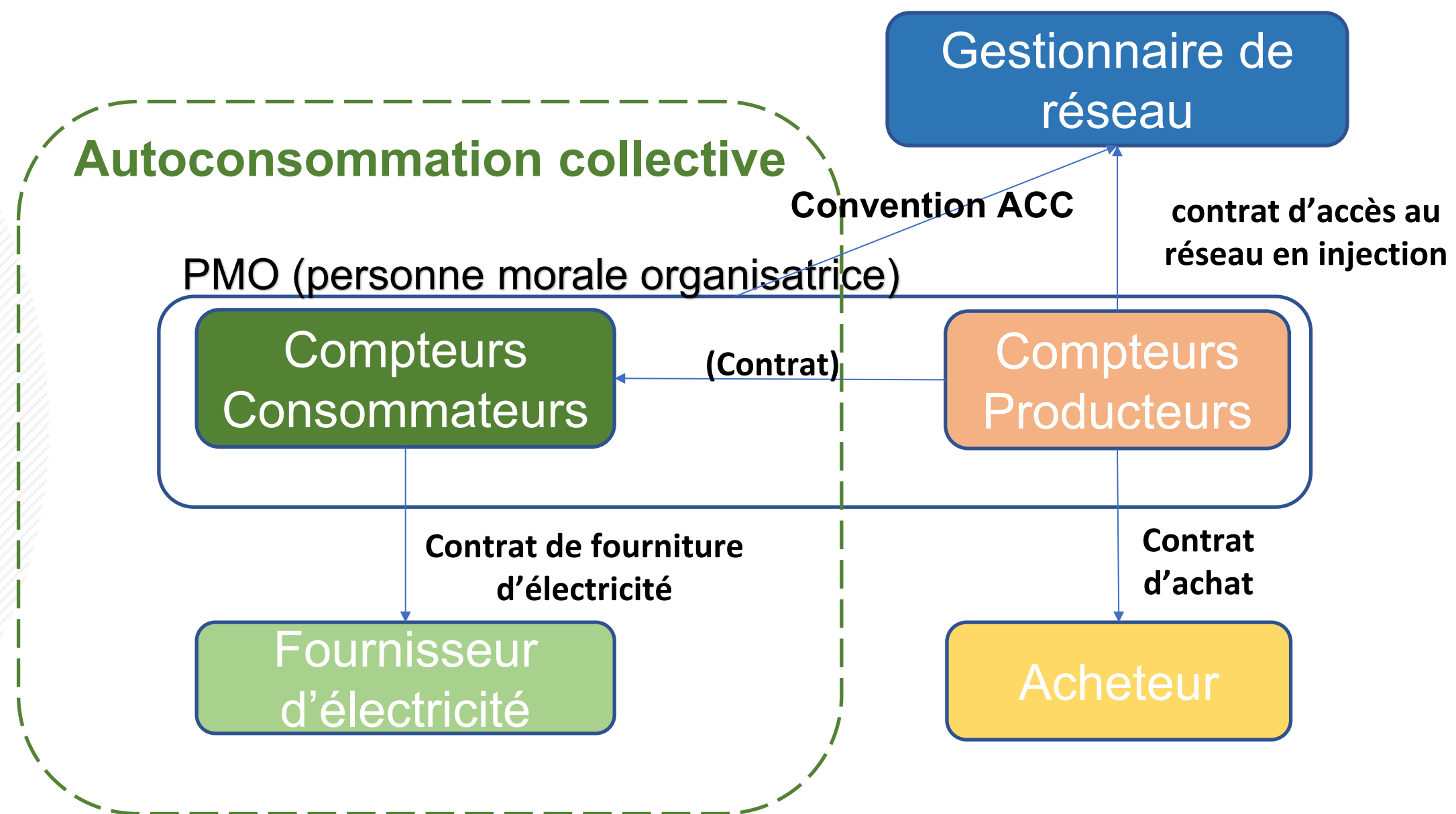
Autoconsommation collective

Echanger une production d'électricité entre plusieurs compteurs proches en utilisant le réseau public

- Echanger gratuitement ou via un contrat entre le producteur et le consommateur
- Une production d'électricité PV < 5 MW (25 000 m²) (10 MW possible pour les collectivités)
- Entre plusieurs compteurs
- Proches (<2km), dérogation possible jusqu'à 10km (zone périurbaine) ou 20km (zone rurale) (Périmètre EPCI pour les collectivités)
- En utilisant le réseau public d'un même gestionnaire de réseau



Autoconsommation collective



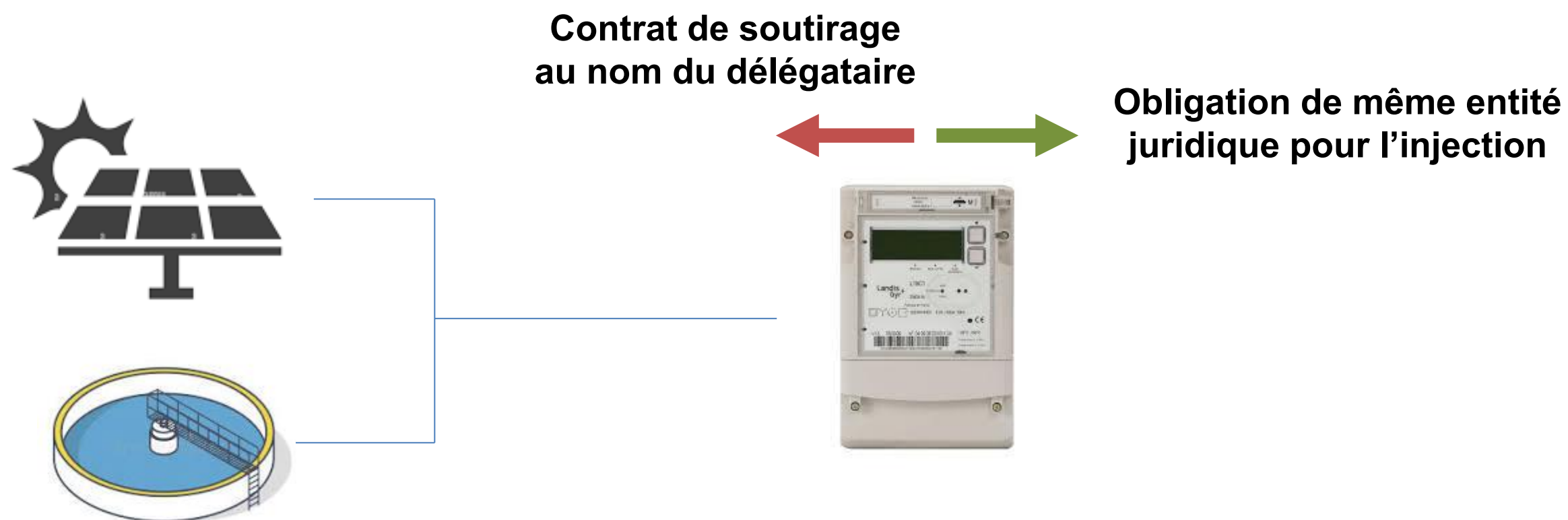
- **Opération ACC patrimoniale** : Une seule entité productrice / consommatrice
- **Opération ACC ouverte** : Différents acteurs

Synthèse

- Identifier le potentiel PV par site
- Privilégier l'autoconsommation individuelle
- En cas de surplus possible important, injecter sur le réseau pour valoriser en autoconsommation collective
- Réfléchir à s'alimenter en autoconsommation collective avec des producteurs proches



Zoom sur la délégation de service public



WEBINAIRE

ÉPISODE #15

30 AVRIL 2026

10H00 – 12H00

LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

ANIMÉ PAR LE CRER
RÉSEAU LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE
À DESTINATION DES ÉLU·E·S ET CHARGÉ·E·S DE
MISSION EN COLLECTIVITÉS

PROGRAMME

10H00 – 10H30

Potentiel photovoltaïque des sites « eau et assainissement », enjeux et contraintes spécifiques

Mathieu MANSOURI

Conseiller
« Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine »

10H30 – 11H00

Montages juridiques possibles et points de vigilances

Cécile CESSAC

Avocate associée – Brun Cessac

11H00 – 11H30

Témoignage et retour d'expérience sur la stratégie de déploiement du photovoltaïque

Hortense BRET – DGS d'Eau 17

11H30 – 12H00

Questions / Réponses

Merci pour votre participation